Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20231117-1 »

Arrêté UFR Sciences

Master Mécanique - 2023-2024

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Mécanique** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

MASTER 1
Mécanique
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Sébastien PIPONNIAU Suppléant(e) : Malek ABID Liste des membres : Olivier VAUQUELIN, Fabien CANDELIER, Mihai GARAJEU **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Sébastien PIPONNIAU Suppléant(e) : Malek ABID Liste des membres : Uwe EHRENSTEIN, Mihai GARAJEU, Malek ABID **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

Parcours : ***Mécanique : Waves, Acoustics, Vibrations, Engineering and Sound (WAVES)***
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Suppléant(e) : Liste des membres : Les membres du jury seront définis par le consortium. Un jury international délibérera pour le M2 en 202-2023 uniquement. Pas de délivrance de M1. (Cf. Convention). En fin de M2 les diplômes des trois universités sont donnés si toutes les UE ont été validées en M1 et M2 Pas de compensation (Cf. Convention cadre). **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Suppléant(e) : Liste des membres : Cf. supra Les membres du jury seront définis par le consortium. Un jury international délibérera pour le M2 en 202-2023 uniquement. Pas de délivrance de M1. (Cf. Convention). En fin de M2 les diplômes des trois universités sont donnés si toutes les UE ont été validées en M1 et M2 Pas de compensation (Cf. Convention cadre). **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Aéronautique et Transport (A&T)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Malek ABID Suppléant(e) : Sébastien PIPONNIAU Liste des membres : Fabien ANSELMET, Pierre MATTEI, Sébastien PIPONNIAU **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Sciences du Feu et Ingénierie de la Sécurité Incendie (ISI)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Olivier VAUQUELIN Suppléant(e) : Dominique MORVAN Liste des membres : Maxime CHINAUD, Aymeric LAMORLETTE, Fabien CANDELIER, Dominique MORVAN **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Fluids and Solids (FS)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Maxime NICOLAS Suppléant(e) : Malek ABID Liste des membres : Maxime NICOLAS, Denis MARTINAND, Henri LHUISSIER **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Mécanique : Waves, Acoustics, Vibrations, Engineering and Sound (WAVES)*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Suppléant(e) : Liste des membres : Les membres du jury seront définis par le consortium. Un jury international délibérera pour le M2 en 202-2023 uniquement. Pas de délivrance de M1. (Cf. Convention). En fin de M2 les diplômes des trois universités sont donnés si toutes les UE ont été validées en M1 et M2 Pas de compensation (Cf. Convention cadre). **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 17 novembre 2023

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

La Doyenne

Laurence MOURET

Université d'Aix Marseille · AMU ·